



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1044/2025
Date de la séance du CE : 15 octobre 2025
Direction : Direction de la sécurité
N° d'affaire : 2025.SIDKAPO.77
Classification : Non classifié

Police cantonale bernoise ; transfert, surveillance et encadrement dans le bâtiment administratif Amthaus de Berne, crédit d'engagement; Crédit d'objet 2026 – 2030

1. Objet

Transfert, surveillance et encadrement de personnes détenues dans le bâtiment administratif Amthaus de Berne.

2. Bases légales

- Loi du 10 février 2019 sur la police (LPol ; RSB 551.1), articles 9, 17 et 153, alinéa 2
- Loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin ; RSB 620.0), articles 27 ss
- Ordonnance du 16 novembre 2022 sur les finances (OFin ; RSB 621.1), articles 25 ss
- Accord intercantonal du 15 novembre 2019 sur les marchés publics (AIMP 2019 ; RSB 731.2-1), articles 9, 18, 19, 20, 21, 23 et 24
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de la sécurité (Ordonnance d'organisation DSE, OO DSE ; RSB 152.221.141), articles 1 et 8

3. Nature et qualification juridique de la dépense

Dépense nouvelle et périodique (art. 28 et 30, al. 1 LFin).

4. Montant déterminant du crédit

Les dépenses annuelles périodiques pour le transfert, la surveillance et l'encadrement de personnes détenues dans le bâtiment Amthaus se composent comme suit.

Coûts périodiques	Montant annuel en CHF (TVA comprise)
Transfert, surveillance et encadrement dans le bâtiment Amthaus	288 000.00
Total du crédit annuel à autoriser	288 000.00

5. Nature du crédit / Compte / Groupe de produits / Exercice

Crédit d'objet, crédit d'engagement 2026-2030

Les moyens requis figurent au budget 2026 et au plan intégré mission-financement 2027 à 2029 dans le groupe de produits 4461000010 Police.

Le financement est imputé au compte de résultats de la nature comptable et du centre de coûts suivants :

Centre de coûts	Nature comptable	Exercice	Montant en CHF (TVA comprise)
4461022070 Frais d'exploitation du corps	313000000 Prestations de tiers	2026 à 2030	288 000.00

6. Référendum financier

Le présent arrêté est soumis au référendum extraordinaire et sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

7. Motifs

Le présent crédit d'engagement 2026-2030 pour le transfert, la surveillance et l'encadrement de personnes détenues dans le bâtiment Amthaus vise l'intervention d'une entreprise de sécurité privée en faveur de la Police cantonale bernoise (POCA). Il s'agit de prestations qui ne peuvent pas être assurées par les effectifs actuels de la POCA.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Grand Conseil

Pièce jointe
– Rapport